

# Journée nationale du transport public

## Avec le STIF, le changement c'est pour quand ?

***Ensemble, exigeons le respect de la parole donnée et la mise en place de toutes les dessertes qui étaient attendues !***

En 2010, faisant suite à une forte mobilisation des usagers et des élus du Sud-Essonne, de nouveaux arrêts de TER étaient obtenus.

**Mais sur les 7 nouvelles dessertes attendues, seules 4 ont été créées.**

Pourtant, au départ, toutes les autorités techniques (SNCF et RFF) et financières (Régions Ile-de-France, via le STIF, et Centre) étaient d'accord.

**Le STIF a en effet décidé, au dernier moment, de réduire sa participation financière !**

**Ce désengagement a été clairement confirmé par la Région Centre. C'est inacceptable !**

Ces 3 nouvelles dessertes (à 16h23 et 18h23 au départ de Paris vers Angerville, et le soir d'Angerville et Etampes vers Paris) sont une nécessité pour celles et ceux qui travaillent car **il s'agit de l'unique moyen de transport en commun !**

Une fois encore, les usagers sont pris en otages par le STIF dirigé par le Président du Conseil régional !

**Une nouvelle fois, mobilisons nous  
pour plus de dessertes entre Angerville et Paris !**

**SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION SUR :**

<http://www.franckmarlin.fr/dessertes-sud-essonne>

ou renvoyez le coupon ci-dessous



**Pour plus de dessertes du Sud-Essonne : le STIF doit respecter ses engagements !**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Ville : .....

E-mail : .....

**Bulletin à retourner à :**

Franck MARLIN – Assemblée nationale – 126 rue de l'Université – 75355 PARIS 07 SP

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant en vous adressant, par courriel électronique, à [contact@franckmarlin.fr](mailto:contact@franckmarlin.fr) ou, par courrier postal, à l'adresse ci-dessus.

# Le vrai coupable désigné par la Région Centre Non à la politique partisane du STIF !



Région Centre

Direction des Infrastructures et des Transports

Dossier suivi par : Catherine LE BODIC

Tél : 02 38 70 25 51

Nos réf. : DIT/CLB/CLB/ 258-12

CS 1118

Monsieur Franck MARLIN

Député de l'Essonne

Maire d'Etampes

Hôtel de Ville

BP 109

91152 ETAMPES Cedex

Orléans, le 21 JUIN 2011

Monsieur le Député,

Par courrier en date du 6 avril dernier, vous appelez mon attention sur la desserte de la gare d'Angerville par les TER Centre pour l'année 2013.

Avant toute chose, je tiens à vous rappeler que la Région Centre est Autorité Organisatrice des TER Orléans-Etampes-Paris, trains qui peuvent desservir les gares de cet axe situées en Ile-de-France à la demande du Syndicat des Transports d'Ile de France. Cette desserte, assurée par la Région Centre pour le compte du STIF, permet à ce dernier de réaliser à moindre coût une desserte ferroviaire performante de ce secteur de l'Essonne.

Comme je vous l'indiquais par mon précédent courrier, la desserte des gares franciliennes pour le service 2013 sera in fine conforme à l'expression de besoins que me fera parvenir le STIF. A ce jour, le STIF m'a fait parvenir deux demandes contradictoires. Dans un premier temps, une demande d'augmentation du nombre d'arrêts m'a été transmise. Dans un second temps, le STIF m'a fait part de sa volonté de diminuer fortement par rapport à 2011 sa contribution financière au TER Centre, au titre des dessertes opérées sur son territoire.

Aussi, vous le comprendrez, j'ai aussitôt alerté le STIF sur ce sujet, ne pouvant financièrement m'engager vis-à-vis de la SNCF sans assurance d'une recette. Je n'ai, malheureusement, toujours pas d'engagement du STIF à ce jour, ni pour la contribution 2012, ni pour la contribution 2013. Je ne peux donc aujourd'hui m'engager à être en mesure de donner une suite favorable à votre demande, malgré toute la bienveillance que je lui accorde.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Le Vice-Président du Conseil Régional,  
Délégué aux Transports, Infrastructures,  
Circulations douces et Intermodalité,

Jean-Michel BODIN

**Le Sud-Essonne appartient à l'Ile-de-France !  
Ses usagers doivent être pris en considération !  
Les engagements doivent être tenus !**